

# INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les *Acta Psychiatrica Belgica* publient en français ou en anglais les annales de la *Société Royale de Médecine Mentale* de Belgique ainsi que des travaux originaux sélectionnés et des revues générales. En soumettant un article pour publication, les auteurs garantissent qu'il n'a pas été soumis pour publication à une autre revue et n'a pas été publié auparavant. Les conflits d'intérêt seront clairement notifiés.

Les manuscrits seront adressés par voie électronique uniquement à :

**redaction@srmmmb.be**

Chaque article sera soumis à au moins deux rapporteurs. La réponse du Comité de lecture parviendra aux auteurs dans un délai de trois mois après réception du manuscrit.

Lors de la soumission, les auteurs fourniront une adresse électronique et une version informatisée de leur article en fichier WORD. Les figures doivent être classées à part, en format JPEG.

**Les textes** doivent être dactylographiés, sans mise en page personnalisée, en double interligne (environ 300 mots par pages) et seulement au recto des feuilles qui seront numérotées. Les abréviations devront répondre aux normes internationales et être explicitées lors de leur première apparition dans le texte. Tous les médicaments mentionnés doivent être cités selon leur dénomination commune internationale.

**1<sup>e</sup> page :** La première page comportera exclusivement le titre (et sa traduction en anglais), les prénoms et noms des auteurs, l'institution (hôpital, laboratoire, ...) + le nom de l'auteur correspondant avec l'adresse de correspondance et numéros de téléphone, de fax et adresse e-mail.

**2<sup>e</sup> page :** La deuxième page contiendra le résumé (en français, anglais et néerlandais), ainsi que 3 à 4 mots-clés en anglais repris dans *l'Index Medicus*. Les résumés ne doivent pas dépasser dix lignes chacun et rappelleront les méthodes utilisées, les résultats et les principales conclusions.

Pour les pages suivantes : l'article et la bibliographie.

**Les références bibliographiques** apparaîtront dans le texte sous forme de nombre placé en exposant renvoyant à la liste bibliographique. Celle-ci, suivra immédiatement la dernière ligne de l'article. Elle sera ordonnée par ordre d'apparition dans le texte et respectera le style de la norme Vancouver ; elle fournira les noms et initiales des prénoms de tous les auteurs s'ils sont au nombre de 6 ou moins ; s'ils sont sept ou plus, citer les 6 premiers et faire suivre de « et al. ».

**Article :** Auteur(s). Titre de l'article. Titre abrégé du journal. Année ; Numéro du volume et date (numéro du fascicule ou Issue) : page début-page fin.

**Ouvrage :** Auteur(s). Titre du livre. Mention de réédition (si elle existe). Lieu d'édition : maison d'édition ; Année de publication.

**Chapitre d'un ouvrage :** Auteur(s). Titre du chapitre. In : auteur(s) ou éditeur(s) scientifique(s) de l'ouvrage. Titre de l'ouvrage. Ville d'édition : maison d'édition ; année de publication : page début-page fin.

**Site internet :** Auteur(s) (organisme ou auteur personnel dans le cas d'une page personnelle). Date de consultation (jour, mois, année). Titre de la page d'accueil. Adresse URL.

La référence à des abstracts sera citée en note de bas de page.

Les remerciements éventuels seront précisés en fin de texte et seront courts.

**Les tableaux et figures** comporteront une légende courte et compréhensible sans référence au texte et seront désignés dans le texte par leur numéro en chiffres. Ils seront envoyés dans un **dossier séparé de l'article en word**, les figures (photos, graphiques) seront fournies **uniquement en format JPEG**.

**La reproduction des documents déjà publiés devra être accompagnée de la permission des auteurs et des éditeurs qui en ont le copyright.**